

HISTOIRES SAINTES

ET AUTRES

&

HISTOIRES

D'IL Y A CENT ANS



PAR

R. LE BOUR

HISTOIRES SAINTES
ET AUTRES

&

HISTOIRES
D'IL Y A CENT ANS

HISTOIRES SAINTES

ET AUTRES

&

HISTOIRES

D'IL Y A CENT ANS



PAR

R. LE BOUR

N° 59

Exemplaire de Monsieur Laurent

en souvenir de mon père

L.R.



Laurent



Église catholique
en Finistère

Document numérisé en 2023

Aux Amis de René Le Bour

VOUS souvenez-vous encore de ces heures trop brèves que vous avez passées à l'écouter ?

Qu'il commentât un banal fait divers, le potin du jour petit ou grand, l'habile manœuvre d'un politicien, un événement plus important, départemental, national, voire international, la sagesse de ses vues vous obligeait à vous ranger à son avis ; qu'il se mît à raconter une anecdote de sa jeunesse, l'ambiance qu'il créait devenait si forte que vous croyiez y assister vous-même.

Breton bretonnant — la vieille langue celtique étant sa langue maternelle — il connaissait toutes les légendes du Cap Sizun, celle de la Ville d'Ys avec son roi Gradlon, sa princesse Dahut, son évêque Gwénolé, celle de la barque des Trépassés qui transporte les âmes à l'Île de Sein, celle de la Charrette des Morts, de l'étang de Laoual, des Sirènes et des Morgans, des Lavandières et des Korrigans ; il savait aussi les vertus des fontaines et de certaines pierres, et des formules magiques pour guérir certains maux ou pour chasser le diable du corps d'un possédé, homme ou animal.

Anatole Le Braz, professeur au Lycée de Quimper, le mît plus d'une fois à contribution en lui donnant comme devoirs de vacances la recherche d'une formule ou d'une coutume ou d'une légende spéciales au Cap.

Mais René, esprit positif, n'appréciait pas outre mesure ce genre fantastique et trop souvent lugubre, cher à nos guérisseuses et à nos conteurs bretons.

Il préférait le genre gai où, à la verve du récit, se mêle presque toujours une pointe de gauloiserie ; ayant

adopté cette manière, il s'apparente étroitement aux conteurs français du XVI^e siècle.

Sa parole animée, son récit direct, sans digression, tenait éveillée votre attention, jusqu'au mot de la fin, inattendu, qui vous faisait éclater de rire.

*
* *

Je voudrais essayer de vous expliquer comment s'est développée sa belle intelligence et meublé son cerveau presque encyclopédique. Mis à part son frère Clet, je reste en effet le plus ancien de ceux qui l'ont connu :

Nés l'un et l'autre en 1874, lui à Goulien, moi à Brest, nos parents étaient venus habiter vers 1882 la même grande maison en face du doué de Kervien à Audierne. A partir de ce moment-là, nos existences furent liées comme celles de deux frères jumeaux, jusqu'à la bifurcation de nos voies en septembre 1891, lui, entrant aux Arts et Métiers d'Angers, et moi continuant ma 6^e année au lycée pour obtenir mon bachot nécessaire pour la préparation à Saint-Cyr. C'est vous dire si nous étions intimes. Cette intimité s'est continuée tout au long de notre existence. Elle se ranimait pendant les mois de congé que je venais passer à Audierne au retour de mes randonnées en A.O.F.

L'école communale était située sur le quai à l'emplacement de la mairie actuelle. Nous étions quatre de la même maison à nous y rendre ensemble : Pierre et Paul Corler, René Le Bour et moi ; plus tard, Clet devint le cinquième du groupe. Notre maître d'école s'appelait M. Normand. Excellent instituteur, juste et sévère, il a fait recevoir au certificat d'études des dizaines et des dizaines de gamins qui le craignaient, tout en se moquant entre eux de ses favoris à l'ancienne mode Baro-Vêt encadrant sa figure rude.

Déjà René Le Bour montrait des dispositions spéciales pour comprendre l'arithmétique. Il nous expliquait, à Paul Corler et à moi, ces problèmes compliqués de bassins qui se vident en même temps qu'ils se remplissent, de trains ou d'aiguilles de montre qui se rattrapent dans

leur course, de partages fractionnaires entre héritiers ou marchands, et d'autres problèmes où il fallait extraire des racines carrées (casse-têtes chinois pour nos cerveaux de dix ans). Lors des visites de M. Nonus, inspecteur primaire, M. Normand mettait en vedette René pour l'arithmétique. Sur de lui, René passait au tableau noir sans appréhension, tandis que nous autres nous nous recroquevillions et souhaitions disparaître sous la table dans la crainte d'être interrogés. Cette confiance en soi était un élément de succès. A aucun examen il ne connut d'échec. En juillet 1885, M. Normand nous conduisit à Pont-Croix — à pied — pour nous présenter au certificat d'études. Sur les dix que nous étions, neuf n'étaient pas rassurés, malgré les encouragements du maître. Seul Le Bour René, Jean-Marie, ne doutait pas de la réussite. Il avait raison : sur dix présentés, dix furent reçus. Nous revînmes en chantant le « Drapeau de la France », « les Derniers cuirassiers », « l'Oiseau qui vient de France » et autres chansons patriotiques que M. Normand nous apprenait en classe.

Dès notre entrée au Lycée de Quimper, le 1^{er} septembre 1886, René affirma sa supériorité en calcul sur ses condisciples dont, cependant, l'un au moins, Antoine Petit, de Concarneau, lui fit une concurrence parfois victorieuse. Voici le relevé des palmarès des distributions de prix de mathématiques pour les années 87, 88, 89, 90, 91 :

Enseignement spécial. Classes de

1^{re} année. - Mathém. 1^{er} Prix : Le Bour, René, de Goulien ; 2^e Prix : Petit, Antoine, de Concarneau.

2^e année. - Mathém. 1^{er} Accessit : Le Bour.

3^e année. - Mathém. 1^{er} Prix : Petit ; 1^{er} Accessit : Le Bour.

(Pendant les grandes vacances, le concurrent mourut de méningite, et René resta le leader incontesté, avec la réputation d'être le type-calé-en-math.)

4^e année. - Excellence : Le Bour, 1^{er} Prix de math.

5^e année. - Excellence : Le Bour, 1^{er} Prix de math.

Ce fut vers la fin de cette dernière classe qu'il passa le concours d'admission à l'Ecole des Arts et Métiers,

concours très difficile, étant donné les connaissances exigées, le nombre élevé des candidats pour le peu de places disponibles et la limite d'âge bien basse. René Le Bour fut reçu. Il n'avait pas 17 ans.

Dans notre enseignement spécial au Lycée de Quimper, la bonne entente régnait parmi les élèves — les Bestiaux, comme nous surnommaient les Classiques ou Lapins — nous nous entraïdions. Il y avait de l'émulation entre les premiers, à qui obtiendrait l'Excellence, mais sans jalousie. Et la tête de classe ne méprisait pas la queue. Combien de fois ai-je vu René Le Bour, pendant l'étude du soir, expliquer au tableau noir à un camarade moins doué une leçon d'algèbre ou un problème de géométrie ! Aussi conserva-t-il, longtemps après le départ de Quimper, des amitiés solides que seule la mort de l'un ou de l'autre dénoua : Gabriel Le Moal, de Rosporden ; Yves Gloaguen, de Concarneau ; Henri Kersulec, de Scaer ; Le Clech, de Guiscriff ; Le Floch Michel, Prigent, Mingam, Jaouen, Rieux, Bellecroix... et j'en oublie.

Nous avions la chance d'avoir des professeurs remarquables : Anatole Le Braz pour la littérature française, la morale, la législation, l'économie politique, l'histoire et la géographie.

Fossier pour les mathématiques, la comptabilité, le dessin graphique.

Auzelle pour la chimie, la physique et l'histoire naturelle.

Nègre pour l'anglais.

Le Braz, parmi eux, eut le grand mérite de nous inculquer à tous le goût de la littérature française ancienne et moderne ; de sa voix chaude et bien timbrée, il nous lisait des pages de Pierre Loti (Mon frère Yves), de Gustave Flaubert (Salambo), de Victor Hugo (Hernani), de Mérimée (Colomba), d'Alfred de Vigny (Grandeur et servitude militaires). Ces auteurs n'étaient pas au programme. Les classiques du grand siècle, il fallait les apprendre par cœur ; pas en entier, bien sûr, c'eût été de trop gros morceaux, mais seulement des extraits choisis ; eh bien, René Le Bour s'amusait à apprendre plus que la leçon imposée, quelquefois l'acte entier dans les

Plaideurs, Iphigénie, Athalie, Andromaque, car c'était Racine qu'il préférait aux autres. Racine et, en second lieu, Boileau, l'Art poétique, Le Lutrin, Le Repas ridicule. (Je n'ai jamais compris les motifs de cette préférence pour un poète que je trouvais artificiel et pour un pédant qui anémia notre vigoureuse langue du XVI^e. Rien n'égalait, à mon sens, Molière et La Fontaine. Affaire de goût. Passons.)

Pour nous apprendre l'anglais, M. Nègre avait la même méthode que M. Le Braz pour le français : il nous donnait une poésie à réciter par cœur. S'il n'avait pas le talent de Le Braz, qui nous transportait d'enthousiasme lorsqu'il déclamaient ses vers, il était par contre d'une exigence agaçante pour obtenir de nous l'exact mot à mot : « Repeat, repeat », avait-il coutume de dire lorsqu'on bronchait. Le surnom lui en était resté.

A ces exercices de récitation — qu'un prix de récitation sanctionnait — notre mémoire se développait. A cette époque, je n'ai pas remarqué que celle de René fût meilleure que la nôtre. Ce n'est que bien longtemps plus tard que je me suis rendu compte de la qualité exceptionnelle de la sienne : une leçon apprise, il ne l'oubliait plus. Elle restait gravée dans son cerveau comme sur un disque de gramophone. Sa tête devenait une discothèque qui s'enrichissait tous les jours. Jugez si elle devait être remplie au moment où il reçut la carte V !

A 72 ans, il me récitait des passages entiers de ses favoris Racine et Boileau, des poèmes de Walter Scott, de Longfellow, de Wordsworth, de Tennyson.

Mieux : il dévidait sans hésitation le chapelet des départements français avec leur préfecture et leurs sous-préfectures, les îles de l'Adriatique, de la Baltique, de la mer Egée, etc., etc., toutes les dates du Manuel d'Histoire de France de Blanchet, apprises à l'école communale. A Angers, avec quelques rares camarades, il avait appris par cœur la quelque demi-douzaine de logarithmes nécessaires et suffisants pour effectuer tous les calculs logarithmiques ; il ne les avait pas oubliés cinquante-cinq ans plus tard, sans les avoir employés depuis l'école.

A Angers, dès leur rentrée à l'école, les élèves étaient

soumis à un entraînement intellectuel intensif que beaucoup suivaient avec peine. La plupart d'entre eux ayant reçu dans des cours spéciaux l'instruction strictement suffisante en vue du concours d'admission, restaient désemparés en abordant les mathématiques supérieures. On en connut qui, entrés dans les premiers rangs, prirent bientôt la queue et finirent par être renvoyés pour insuffisance. Au Lycée de Quimper, la préparation aux Arts et Métiers fonctionnait depuis deux ans seulement ; elle consistait en travaux pratiques d'ajustage de pièces de fer ; les candidats suivaient les mêmes classes que leurs autres camarades en étudiant eux-mêmes le programme de leur examen, aidés, il est vrai, par les conseils de M. Fossier. Les deux lycéens reçus en 91, René Piriou, de la 6^e année, bachelier, et René Le Bour, de la 5^e année, gagnèrent rapidement des rangs sur leurs camarades, soit à cause de leur instruction générale plus étendue, soit à cause de leur aptitude plus grande pour les mathématiques.

Malheureusement, vers Pâques, une maladie grave — une pleurésie, je crois — risqua de compromettre la carrière du gad'z'arts René Le Bour. Pendant trois mois il fut obligé de garder la chambre dans sa maison de la rue Côte-Cléden (aujourd'hui rue Guezno). C'allait être ou le renvoi pour insuffisance ou au moins un retard d'un an par redoublement de l'année gâtée. Eh bien, non ! Il ne serait pas dit que le rude travail de la préparation aurait été accompli en vain ! Par un effort de volonté, il se mit, faible comme il était, à étudier seul les questions nouvelles qu'un camarade lui faisait parvenir de l'Ecole. Il les étudia si bien que, retourné à Angers pour passer les examens de fin de cours, il donna satisfaction au jury :

« C'est la réussite dont je suis le plus fier », m'a-t-il dit souvent.

« Ça prouve, comme dit l'autre, qu'une âme vaillante est toujours maîtresse du corps qu'elle anime. »

S'il s'était fait des amis à Quimper, son caractère obligeant lui en acquit de nouveaux à Angers. Dans cette école, pourtant, la lutte pour la vie commençait déjà entre les jeunes gens. Il ne s'agissait plus, comme au

lycée, de gagner les premières places pour recevoir en fin d'année un beau livre à tranches dorées avec une couronne en papier vert par-dessus le marché ; il s'agissait de sortir dans un bon rang afin d'obtenir une situation, la meilleure possible, avec promesse de bel avenir. Mais entre eux la lutte restait loyale, sans intrigues, sans recommandations étrangères. Chacun comptait seulement sur son travail et d'aucuns étaient si acharnés qu'ils étudiaient la nuit, à la lueur d'une bougie masquée d'une couverture ou d'une lanterne sourde. René fut toujours pour les autres un bon copain, l'un des meilleurs de sa promotion. Lorsque, arrivé à l'âge mûr, ayant abandonné la direction effective d'une usine, il se consacrait uniquement à son industrie hôtelière et tenait pendant l'été l'hôtel de la Pointe du Raz, il me disait sa joie de découvrir parfois parmi les touristes un gad'z'arts de sa promo ; entre les deux hommes à cheveux gris, qui ne s'étaient pas vus depuis des dizaines d'années, le plaisir était vif et d'ailleurs réciproque. J'ai pu constater moi-même la popularité dont il jouissait dans sa promotion : en arrivant à Fort-de-France, en 1924, j'allai saluer de sa part deux anciens d'Angers : Cadoret, directeur des travaux publics de l'île, et Montaigne, directeur du bassin de Radoub. Au nom de Le Bour, leur figure basanée s'éclaira d'un large sourire et ce furent des questions sans nombre sur lui, ses occupations, sa famille.

Le président de la puissante Association des Anciens Elèves des écoles françaises d'Arts et Métiers, le constructeur Delage, le tenait en haute estime.

Comme tous ceux qui l'ont connu.

Dans sa prime jeunesse, René Le Bour était plutôt sérieux ; peut-être parce qu'il servait de mentor à son frère Clet, de quatre ans son cadet ; peut-être parce qu'il éprouvait un sentiment de lourde responsabilité lorsque, tenant la barre de la « G³e M^e », il nous menait pêcher le lieu et le maquereau entre la Gamelle et la Pointe de Lervily ; son équipage de lycéens — « les goélands d'Audierne » n'était pas précisément discipliné et il lui fallait parfois répéter son commandement pour que la manœuvre fut exécutée. Chose inadmissible en mer.

En route, entre Quimper et Audierne, il savait calmer les démonstrations par trop exubérantes de ses camarades de route. Nous voyagions dans une antique diligence, qui reliait deux fois par semaine, le mercredi et le samedi, Audierne et Pont-Croix à Quimper, par Confors et Plo-néis. Il y avait des côtes au sommet desquelles une auberge, signalée par sa branche de pin, permettait aux voyageurs de casser la croûte. Les chevaux s'y arrêtaient d'eux-mêmes, pour souffler et non pour boire, comme le conducteur Kervarec et les occupants de la voiture. Certains de ces occupants ne se pressaient pas de quitter le comptoir. René les relançait et les obligeait à s'engouffrer dans la guimbarde qui partait au grand trot, freins serrés, pour descendre la pente.

Comment ce sérieux précoce se mua-t-il en humour ?

Je pense que le goût de la mystification lui vint à Angers où les élèves, frondeurs, aiment autant les bonnes farces que les rapins des Beaux-Arts. Par réaction contre l'austérité des sciences exactes, par besoin de détente, les scientifiques deviennent des pince-sans-rire. L'auteur favori des gad'z'arts à cette époque était Alphonse Allais, le prince des blagueurs. René Le Bour connaissait toutes ses œuvres. A l'imitation du maître ne s'avisait-il pas un jour de confier à une vieille amie crédule et bavarde, sous le sceau du secret le plus absolu, la nouvelle sensationnelle que « Notre Saint-Père le Pape, comme le député Grenier, vient de se faire musulman » ? Le lendemain toute la ville en parlait.

Son sérieux revenait dans le service. Avec ses inférieurs il ne se permettait pas la plaisanterie, mais il leur donnait l'exemple de la conscience dans l'exécution d'une tâche, d'un devoir.

Il eut la chance de jouer toute sa vie un rôle de chef : chef de gare à Lesneven, puis à Brest, directeur de l'usine d'engrais de Beuzec-Conq, de la biscuiterie BB à Douar-nenez, de l'usine de conserves Le Bour et Cie qu'il avait fondée, patron de l'hôtel de la Pointe du Raz (son œuvre aussi), son autorité partout était reconnue par ses employés, ses ouvriers, ses serviteurs. Ils reconnaissaient en

lui le chef compétent, qui connaît bien son affaire, qui paie de sa personne et donne, sans rudesse inutile, des ordres clairs et précis, faciles à exécuter parce que mis à la portée de chacun.

De tout temps René Le Bour eut l'amour de la lecture. Au début de sa carrière, absorbé par ses obligations professionnelles, il n'eut guère le temps matériel de satisfaire sa passion, mais plus tard les loisirs d'hiver lui permirent de se rattraper. Tout lui était bon : romans, histoire, voyages, aventures et aussi traités spéciaux intéressants sa profession du moment. A Beuzec-Conq, il dut se remettre à étudier la chimie des corps gras et les qualités des huiles de poisson.

Aimant les livres, il les voulait bien habillés.

Quelque temps avant la dernière guerre, il se mit en tête de les habiller lui-même. Il apprit donc la reliure, seul, un bon manuel en main. « Tu comprends, me disait-il, lorsque je n'y serai plus, mes petits-enfants, en lisant les livres que j'ai reliés avec soin à leur intention, penseront : c'est Pépé qui a fait ça pour moi ». C'était comme une excuse qu'il se donnait ; en vrai, il aimait manipuler, rogner, coudre tous ces feuillets imprimés. Ayant acquis l'habileté, sinon d'un professionnel, du moins d'un bon amateur, avec un zèle de néophyte, il désirait former des élèves. Le premier de tous, je me laissai tenter.

Pendant l'occupation d'Audierne, la kommandantur s'étant installée à l'hôtel, René Le Bour, pour éviter le contact des doryphores, se réfugia dans son annexe où il avait mis son atelier de reliure ; l'annexe réquisitionnée aussi pour je ne sais lequel de leurs services, ils émirent la prétention de l'expulser de son atelier. René résista, arguant que son métier de relieur était son gagne-pain. Ils l'admirent. Pourtant ce n'était pas précisément vrai, car, s'il relia nombre de livres (presque tous en reliure janséniste, sa préférée), pas un seul ne lui rapporta deux réaux — cinquante centimes — car ses clients étaient ses enfants, ses petits-enfants (Yves surtout) et ses amis (dont moi).

J'ai passé avec lui dans cet atelier des heures inoublia-

bles. Nous bavardions sur tout et le reste. Littérature d'abord. Les bouquins anciens et modernes, les revues, les brochures à relier encombraient les rayons, attendant leur tour de passer à la presse. Pour accorder la couleur de la couverture avec le texte, il fallait bien les lire et en discuter, d'où consommation extraordinaire d'auteurs, à rendre jaloux un roitelet anthropophage du Moyen-Congo. Politique aussi. Nous étions d'accord pour constater qu'elle est plus destructive que constructive, que les luttes entre partis sont stériles, qu'il s'agit pour les meneurs de s'emparer de l'assiette à beurre en jetant aux électeurs la viande creuse des belles promesses. De la guerre, nous n'aimions guère nous entretenir, car nous reconnaissons que si nous avons été battus nous l'avons bien mérité par notre manque de préparation, le sabotage de notre matériel, les bélements pacifistes de la majorité des Français ; un sentiment de honte nous étreignait lorsque nous voyions pendant l'occupation des gens à l'aise accepter de travailler pour l'ennemi. Délaissant ces sujets moroses, nous en arrivions insensiblement à nos souvenirs de jeunesse : « de notre temps, de notre temps, tout était mieux qu'à présent », comme chantent les grands-parents. René me racontait alors une histoire sainte de Tugen que je voulais appeler Ugen parce qu'il installa sa sœur Brigitte sur la terre donnée par le chef de clan à Land-Ugentel, d'Oneau, qui devait être O'no, fils de No l'Irlandais, de Corentin l'Ilien de Sein, de Marine, d'Edvète, de Démet, de Paban et autres saints inconnus de Rome. Ou bien les aventures authentiques de M. Dillon, curé de Goulien, de tonton Guillou, de tonton Clet avec ses souliers sur l'épaule qui se blesse au pied et bénit la Providence de n'avoir pas abîmé ses boutou-ler. Je savais bien que René brodait un peu ses récits. Ils n'en étaient que plus beaux. Il en inventa de toutes pièces, comme la légende du Pavé de l'enfer, qui lui fut inspirée par la chanson de son fils sur le bout du môle.

Bien que n'ayant jamais étudié la philosophie (au lycée, M. Dugas n'enseignait que la Logique aux cours français), nous étions arrivés à nous forger une conception de l'Univers, lui parce qu'il avait beaucoup lu et observé,

moi parce que j'avais beaucoup voyagé. Là encore nos idées se rejoignaient : nous avions contemplé le monde du même bout de la lunette.

Sa mansuétude était grande. Il pardonnait facilement un coup de tête, un entraînement passager (chair ou boisson), mais sa probité native réprouvait les vols répétés et sounois, les gains illicites, les combines malhonnêtes.

Lorsque, philosophant, nous arrivions au chapitre de la mort, il me confiait : « A notre âge, nous avons dépassé la moyenne de la vie humaine, nous pouvons céder la place à nos enfants. Je ne la crains donc pas, la Camarde ! Ce qui m'étonne encore en ce beau mois d'août 1946, c'est de n'avoir pas tremblé, il y a juste deux ans, devant la perspective d'une mort violente dont me menaçait le chef des bandits russes que les Boches chassés d'Audierne avaient appelé à leur secours. Ce devait être un major, commandant le bataillon de répression. Il m'appuya son pistolet sur le ventre en m'ordonnant : « La Kâf ! » J'ai compris tout de suite qu'il en voulait à mon vin et je lui ai donné mes clefs. J'avais vu dans ses yeux qu'il m'aurait abattu comme un chien et les aurait prises sur mon cadavre. Mieux valait le sacrifice de mes bonnes bouteilles collectionnées depuis des années. Ils n'ont pas été long à les sécher sans avoir su les apprécier comme il convenait, tous ces sauvages cosaques, et ce qui me vexe, c'est qu'elles ont servi à arroser les bons plats du banquet préparé pour célébrer la délivrance d'Audierne. Victorieux hier, aujourd'hui nos résistants étaient en déroute. En guise de récompense, ces Russes, saouls, m'ont enfermé avec Jean dans ma chambre en m'expliquant qu'ils allaient mettre le feu pour me griller avec mon fils. Evidemment, j'ai passé là dedans un long moment désagréable, mais j'ai accepté mon sort avec le fatalisme d'un musulman : Mektoub ! C'était écrit ! Les Allemands qui se repliaient de la Pointe après avoir incendié mon hôtel, m'ont délivré in-extremis en chassant leurs alliés à grands coups de botte. J'ai eu chaud, mais je n'ai pas eu peur. Ce que je crains, vois-tu, ce n'est pas la mort, c'est la maladie longue, la déchéance physique et morale, le gâtisme. Je voudrais laisser à ma famille le souvenir de

l'homme que je suis en ce moment, un bon vieux grand-père, à l'esprit lucide, au robuste bon sens, qui raconte des histoires amusantes et les raconte bien. »

Son souhait a été exaucé : le lundi 12 mai 1947 une crise cardiaque emportait René Le Bour après une courte agonie. La veille, il plaisantait et chantait à sa femme des chansons de la belle époque, des chansons de 1900, époque doublement belle pour eux deux qui s'étaient mariés le 26 janvier 1898 et qui avaient leur premier enfant né le 2 mars 1899.

*
* *

Au déclin de notre vie, dans cet atelier familial et en désordre où j'ai passé de si bonnes heures à écouter ses contes amusants, je lui ai dit maintes fois : « Tu devrais faire un recueil de ces histoires et les publier.

— Crois-tu qu'elles en valent la peine ?

— Certainement oui. L'humanité n'a pas tellement d'occasions de s'égayer. Elles auraient du succès. Vois le parti qu'en a tiré Le Braz autrefois dans sa « Légende de la Mort en Basse-Bretagne », et plus récemment notre amie Madeleine Desroseaux qui est venue t'interviewer avant d'écrire son « Soleil sur la Lande » ! Elle partageait ton opinion sur la mentalité bretonne qui n'est pas du tout sombre et rêveuse, mais plutôt gaie et railleuse, du moins en Cornouailles, au sud des montagnes d'Arrée.

— Oui, mais tu me cites là deux écrivains de métier.

— Eh bien, sois écrivain amateur ; écris comme tu parles.

— J'essaierai.

Héritier, par droit d'aînesse devant Jean et Janik, des qualités de son père et de ses papiers, René Le Bour fils a trouvé éparses quelques-unes de ces « Histoires Saintes et autres », de ces « Histoires d'il y a cent ans » que son père avait commencé à coucher sur le papier.

Il les a rassemblées pour les faire imprimer.

A l'occasion du premier anniversaire de la mort de l'auteur, en un geste de piété filiale, il vous les offre, à vous qui étiez ses amis, afin que, les lisant ou les relisant, vous évoquiez la mémoire du cher disparu.

Paris, le 10 mai 1948.

Général COTTEN.

**HISTOIRES SAINTES
ET AUTRES**

La Légende de Saint Tugen

Au bord de la côte, près de l'anse du Cabestan, s'élève une superbe chapelle Renaissance consacrée à Saint Tugen.

Dans un cadre merveilleux, ombragé d'ormes séculaires, s'élève cette belle église qui faisait l'admiration du grand peintre Henri Royer.

Un pèlerinage annuel, le troisième dimanche de juin, jour du Pardon, attire une foule énorme de toute la région du Cap et du pays bigouden, car saint Tugen préserve de la rage. De mémoire d'homme, jamais on ne vit un chien enragé dans la commune.

Voici par quel concours de circonstances ce don du Ciel fut donné au célèbre saint.

Saint Tugen vivait vers le VI^e siècle dans une communauté mixte avec sa sœur.

Un jour, dans un élan de ferveur, il voua à Dieu non seulement sa propre vertu, mais aussi celle de sa sœur.

Le vœu était téméraire, car sa sœur avait dix-huit ans qui, paraît-il, est l'âge que le diable choisit pour tenter les jeunes filles.

Pour que la promesse faite à Dieu fût réalisée, une surveillance très étroite s'exerçait sur la sœur. Il l'emmenait toujours partout où il se rendait, et pour qu'il n'arrivât pas d'accident, la mettait à califourchon sur ses épaules.

La nature, cependant, réclamait ses droits. La jeune fille demandait de temps en temps la permission de s'isoler.

Le saint, alors, prenait des cailloux dans sa robe, les jetait de droite, de gauche, dans les fourrés jusqu'à ce qu'un oiseau s'envolât. Le départ de l'oiseau indiquait qu'aucun homme n'était là, l'oiseau n'y serait pas resté.

Saint Tugen indiquait l'endroit à sa sœur, qui revenait ensuite reprendre sa place sur son perchoir.

Malgré ce luxe de précautions, la jeune fille fait connaissance d'un jeune homme des environs, qui se met, avec un merle capturé, sur le passage du saint.

Quand la sœur voit son amoureux, elle demande la permission habituelle. Le saint jette des pierres, le galant lâche le merle et le saint indique la direction.

Et... la faute est commise.

Hélas ! Quelques mois après il est impossible de la dissimuler ; la sœur est chassée ignominieusement du couvent.

Le saint passe le reste de son existence terrestre à demander pardon à Dieu d'une faute qu'il n'a pas commise.

Il meurt en odeur de sainteté.

Quand il arrive devant la porte du Paradis, tout est pavoisé, illuminé pour une grande fête.

— Que c'est beau ! dit notre homme à saint Pierre. Est-ce que tous les jours il y a pareil déploiement de faste ?

— Ah ! non, dit saint Pierre. Aujourd'hui, c'est très grande fête. Nous recevons le grand Saint Tugen qui a émerveillé le monde par sa piété et ses vertus.

— Tugen, du cap Sizun ? dit le saint, qui était la modestie même. Mais c'est moi. Dieu ne se souvient certainement pas de la grande faute qui pèse sur mon existence.

— Cela m'étonnerait, répondit l'auguste portier, car ici tout est enregistré et aucun oubli n'est possible. Mais, ajouta-t-il, ces questions ne me regardent pas. Entre, et tu t'expliqueras avec l'Eternel.

Saint Tugen, très intimidé, se prosterna devant Dieu, et pour la cent millième fois, lui demanda pardon du péché de sa sœur.

Le Bon Dieu le relève bienveillamment et lui dit :

— Mon bon ami, on a beaucoup de mal à garder sa vertu. Il ne faut pas promettre celle des autres. Je suis très content de toi. Je t'ai fait une réception de qualité, je vais te placer près de moi et te donner des attributs comme à chaque bienheureux. Tiens ! Tu t'es occupé des jeunes filles pen-

dant ta vie terrestre. Veux-tu être leur gardien dans le Ciel ? C'est un beau rôle, et bien digne de toi.

— Non, mon Dieu, mille fois non, ce rôle est au-dessus de mes forces. Je crois que j'aimerais mieux garder des chiens enragés.

— Qu'il en soit fait selon ton désir. Tu seras le patron des chiens enragés.

L'Aventure de Saint Oneau

Dans l'église d'Esquibien, de chaque côté du maître-autel, se trouvent, se faisant face, les statues de saint Yves et de saint Oneau. Le premier en robe et en barrette, le second revêtu de ses habits sacerdotaux, crosse en main et mître en tête.

Saint Oneau était, il y a un demi-siècle, un saint extraordinaire. Il répandait ses bienfaits sur ses fidèles avec une profusion merveilleuse.

Une jeune fille désirait-elle faire un beau mariage ? Le saint lui procurait un mari idéal.

Un cultivateur, une bonne récolte ? Un marin, une bonne pêche ? En s'adressant à saint Oneau, c'était chose certaine.

L'issue favorable d'un procès ne faisait aucun doute dans les mêmes conditions.

Puis, un jour, le saint devint sourd à toutes les prières. On avait beau l'implorer, lui brûler des cierges, rien n'y faisait. Le saint n'entendait rien.

Et voici ce qui s'était passé.

Une nuit d'hiver, vers 11 heures, saint Oneau, dans le silence nocturne de l'église, poussait des soupirs. Il avait l'air mécontent. Son voisin d'en face, saint Yves, lui demande :

— Qu'as-tu donc ? Tu sembles être en colère, ce qui est grave pour un bienheureux.

— Ma foi, oui ! répondit saint Oneau. Les habitants de cette paroisse sont de rudes ingrats. Tu sais les services que je leur rends continuellement...

— Ah ça ! tu peux t'en vanter. A mon avis, tu abuses même de la bienveillance divine et un de ces prochains jours on te coupera tout crédit.

— Ta, ta, ta ! La bonté de Dieu est infinie, ses faveurs sont à qui les demande, et on ne peut pas lui donner plus de joie que quand on réclame son aide.

C'est ce que je fais pour mes paroissiens, et pourtant regarde mes vêtements, j'en ai honte en public. Il y a au moins 300 ans que l'on ne m'a donné un coup de peinture.

— Eh bien, réclame au Recteur.

— Le Recteur ! Le Recteur ! Je l'entends en chaire se plaindre du peu de rapport des quêtes et de son casuel. Il m'enverra promener, si j'ose m'exprimer ainsi.

Saint Yves réfléchit un instant et dit :

— Je vais te donner un bon conseil. Tu sais que c'est mon métier. Va à Trobai. C'est un village sur la route des Quatre-Vents, tu y trouveras tonton Lem an Dreo. C'est notre grand fabricant, fervent catholique, admirateur passionné de Louis Veuillot, et ce qui ne gêne rien, riche propriétaire. En t'adressant à lui, je suis certain que tu seras bien servi. Il sera d'ailleurs très flatté de ta visite.

Saint Oneau, sans plus réfléchir, descendit de sa niche et prit le chemin de Trobai. Il y parvint vers 2 heures du matin et constata que tout était fermé, bouclé, tout le monde dormait.

Le saint estima qu'il fallait attendre une heure plus tardive, quand les gens seraient réveillés, pour demander audience. Il s'appuya contre la porte, et, le froid aidant, il s'assoupit.

Tonton Lem, en revanche, ne reposait pas tranquille. Une de ses vaches allait vèler. Il se leva vers 3 heures, s'habilla sommairement pour se rendre à l'étable.

Dès qu'il ouvrit la porte d'entrée, quelque chose appuyé du dehors contre la porte tomba à l'intérieur, tout à côté de lui. Il tâta l'objet dans l'obscurité et se dit : « C'est une grosse bûche. Elle tombe bien à propos, je vais avoir besoin tout à l'heure de combustible pour chauffer de l'eau. Fendons ce bois. »

Ce disant, il trouva à portée de sa main une hache dans le corridor. Il en asséna un grand coup qui fendit la tête du malheureux saint. Comme il mettait la main pour remplacer son bois, la forme lui en parut suspecte.

« Je suis en train de faire une bêtise », pensa-t-il.

Il va au foyer enflammer une allumette de chanvre et s'aperçoit du désastre.

Jugez de l'ahurissement et de la douleur du pauvre homme.

— J'ai tué saint Oneau ! Il n'y a plus de Paradis pour moi !

Il fallait au plus vite prendre une décision. Il attela sa vieille jument à son char à bancs, y embarqua le saint sous une botte de paille et, au triple galop, se dirigea vers Audierne.

Là il frappe à la devanture de Lucien Cornec qui, coiffé de son bonnet de coton, s'informe à la fenêtre du premier étage de la cause du bruit.

On lui répond :

— C'est Lem an Dreo, de Trobai. Descends au plus vite. C'est pour une affaire très grave.

— Tiens, dit tonton Lem quelques instants plus tard. Voilà saint Oneau. C'est moi qui l'ai massacré de cette façon. Ne me demande pas d'explications. Je ne sais pas moi-même ce qui est arrivé.

Peux-tu réparer ce malheur rapidement, sans ça je suis perdu, déshonoré, damné !

Et le pauvre homme pleurait.

— Mais ce n'est rien, dit le brave tonton Lucien. Je vais te réparer cela en un tournemain et le diable lui-même n'y verrait rien.

En effet, il mastiqua rapidement la fente, modela un nez au profil harmonieux. Par-dessus fut passée une bonne couche de peinture. En une demi-heure, le saint avait repris sa bonne figure d'antan.

Tonton Lem, après avoir remercié chaleureusement son sauveur, réembarqua saint Oneau et le remit en place dans sa niche, à l'église, sous l'œil narquois de saint Yves.

Mais, depuis cet événement, il est compréhensible que la cervelle du saint ait été légèrement détraquée. On a beau le prier, il n'entend plus rien, rien, rien.

L'Histoire véritable de Saint Corentin

Je viens de relire la vie de Saint Corentin, écrite par le chanoine Thomas. Ce livre très édifiant m'a rempli d'admiration, mais contient une lacune. Il n'y est pas parlé des origines, ni de la jeunesse du saint. Je vais tâcher de combler cet oubli.

Corentin vit le jour à l'île de Sein. Son père, le vieux Corentin, était, en même temps qu'un marin intrépide, un très pieux serviteur de Dieu. A cette époque reculée, aucun prêtre ne desservait le culte dans l'île. Corentin le père y suppléait par son exemple d'abord, par les prières en commun et les causeries à forme de prêche qu'on écoutait volontiers.

Son meilleur disciple était son fils.

Malheureusement, celui-ci était un piètre marin. Peu dégourdi à la pêche, sujet au mal de mer continuellement, il recevait souvent des corrections paternelles, dans le but très louable de l'aguerrir.

Un jour que la leçon avait été un peu rude, le pauvre gamin résolut de s'enfuir.

Il profita d'une grande marée d'équinoxe qui avait asséché presque en entier le Raz, et courut à la grande terre.

Il se réfugia dans le premier couvent qu'il trouva pour y demander l'aumône. Le prieur, voyant sa figure intelligente, l'interrogea et fut émerveillé de sa foi et sa piété.

On compléta son instruction et, au bout de quelques années, le frère Corentin fut une des lumières de la région.

On connaît la suite de sa vie, l'amitié que le roi Gradlon lui témoigna et son ascension à l'épiscopat de Quimper.

Le vieux Corentin croyait son fils mort, noyé dans le Raz. Un jour un ilien, retour du continent, raconta les hauts faits et les miracles de saint Corentin de Quimper.

— C'est peut-être mon fils ? se dit le vieux marin.

Il arma son bateau et, faisant le tour des rochers de Penmarch, il remonta l'Odet et arriva à Quimper.

Il se présenta à l'évêché et y trouva son fils entouré d'honneurs.

Saint Corentin sauta au cou de son père et, sans rancune pour les corrections de son enfance, le retint dans son palais.

Là, le bonhomme fut choyé, dorloté pendant plusieurs semaines. Mais, au bout de quelque temps, il fallut songer au retour. Le bateau fut repris et après une heureuse traversée, retourna à l'île de Sein.

Hélas ! les absents ont toujours tort. Pendant le voyage du père Corentin, un nommé Gwenolé, pêcheur comme lui, avait pris sa place.

Le vieux Corentin, dépité, se retira à l'ouest de l'île, dans la partie inhabitée, y construisit une cabane et une petite chapelle, où il mourut quelques années plus tard. Les ruines de la chapelle existent toujours.

Sainte Marine

A l'embouchure de l'Odet, sur la rive droite, il y a une chapelle consacrée à sainte Marine.

Cette appellation bizarre de sainte que l'on ne trouve pas dans le calendrier, a pour origine la légende suivante :

Il y a un très grand nombre d'années, vivait à l'île Tudy un pêcheur avec sa femme et une fille de quinze ans. Le ménage, quoique très pauvre, était heureux. Tous trois vivaient dans l'amour de Dieu et leurs vertus servaient d'exemple à tous.

Le malheur, néanmoins, s'installa à leur foyer. La femme mourut d'un malaise subit.

Le mari, désorienté dans sa douleur, résolut de se retirer dans un couvent. Mais, ne pouvant abandonner sa fille, il lui fit prendre des vêtements d'homme, et tous deux furent reçus au couvent des religieux de Saint-Germain, où ils prirent le nom de père Marin et frère Marin.

Le père avait fait promettre à sa fille de ne jamais dévoiler son sexe, quelles que soient les circonstances. La fille jura solennellement.

Le père et le frère Marin, n'ayant aucune instruction, furent chargés des gros travaux et de recueillir dans la contrée les aumônes destinées au

couvent. Ils s'acquittèrent de leur tâche à la satisfaction de tous et surent se rendre sympathiques.

Mais, pendant un hiver particulièrement rigoureux, le père contracta une maladie qui le terrassa au bout de quelques jours. Le frère Marin, resté seul, continua sans relâche à collecter les dons que l'on faisait à la communauté.

Dans ses pérégrinations, son physique séduisant fut remarqué par une bigouden volage qui lui fit des offres déshonnêtes. Le frère Marin repoussa avec horreur ces propositions et fit à la jeune fille des remontrances sévères. Sans respect pour son costume, la bigouden l'insulta et s'en fut chercher des consolations ailleurs.

Elle en trouva et en abusa. Si bien qu'elle se trouva dans une situation qui n'est acceptée que dans le mariage.

Pour se venger du frère Marin qui l'avait dédaignée, elle accusa celui-ci d'être le père de son futur enfant.

Le prieur, mis au courant, fit comparaître le frère Marin et, malgré ses dénégations, le chassa du couvent.

Il était pourtant très simple de se justifier. Mais, fidèle à la parole donnée à son père, il se soumit et s'en alla.

Revêtu de son froc, il courait les campagnes, vivant de charité. Mais sa prétendue faute était trop connue, il recevait plus d'injures que d'aumônes.

Un jour, on le trouva dans un champ, mort de faim et de privations.

On avertit le Supérieur du couvent qu'un des leurs avait été trouvé mort. Quatre religieux furent dépêchés pour l'ensevelir. Quand on le déshabilla, on s'aperçut que c'était une femme.

Les religieux se prosternèrent devant le corps et demandèrent pardon de l'erreur épouvantable qui avait présidé au bannissement de la pauvre fille.

Le Supérieur résolut d'élever à l'emplacement où fut trouvé le corps du frère Marin une chapelle expiatoire, mais, cette fois réintégrée dans son sexe, on l'appela Marine, et la chapelle fut consacrée à sainte Marine.

Vocation

Le père Jean-Paul Portzmagueur, pilote à l'île de Sein, avait quatre fils et une fortune considérable. Certains prétendaient qu'il possédait en immeubles et en argent au moins cent mille francs. On exagérait certainement, mais il avait à coup sûr une honnête aisance.

Son fils aîné, très intelligent, était enfant de chœur et servait la messe.

Le Recteur dit un jour au père :

— Vous devriez l'envoyer au petit séminaire de Pont-Croix faire des études, et si Dieu lui donne la vocation, nous en ferons un prêtre.

Cette perspective flatta dans son orgueil le brave pilote. Il n'y avait jamais eu de prêtre provenant de l'île. C'était, outre la situation honorifique rêvée, une bénédiction divine sur toute la famille qui se mettait de ce fait sur un plan supérieur.

Le gamin, Jean-Prosper, fut donc expédié à Pont-Croix, où il poursuivit ses études dans un rang très honorable.

À l'issue de sa rhétorique, il passa l'examen d'entrée au grand séminaire et fut reçu.

Le père Jean-Paul était au comble de la joie. Son fils allait porter la soutane. C'était un honneur

qui faisait bien des envieux. Il fut invité à déjeuner au presbytère pour célébrer cet heureux événement.

Mais la Roche Tarpéienne est près du Capitole. Quelques mois après, le père reçut une lettre du Supérieur du séminaire disant que le fils avait sauté le mur et s'était enfui.

Il est certain que le jeune homme, né marin, n'ayant vu autour de lui que les bateaux et la grande mer, avait la nostalgie de la vie qu'il aurait logiquement dû avoir.

À la triste nouvelle, le père arma le bateau pour Audierne. À peine débarqué, un douanier lui dit :

— Tu viens chercher ton fils ?

— Oui, comment sais-tu ?

— Oh ! depuis huit jours, il est mitron chez Quillivic ; nous nous voyons souvent.

Jean-Paul sauta chez le boulanger et y trouva son fils.

Après les premiers reproches, le père demanda :

— Où est ta soutane ?

— Au grenier, dit le garçon en baissant la tête.

— Va vite la chercher et envergue-la. Nous allons trouver le Supérieur et tâcher de te faire reprendre.

On frêta une carriole chez Per Cotten, et on arriva à Quimper, au séminaire.

Là, malgré les prières du père et les promesses du fils, tout fut inutile, le scandale était trop grand et il n'y avait pas à insister.

— Que voulez-vous, disait le père quelque temps après, que je fasse de ce gars. Il n'est pas

inscrit maritime et ne peut donc être pris comme marin de l'Etat. Il a vingt ans, c'est l'âge de son service militaire !

Il n'y avait qu'une seule solution. Il s'est *engagé dans les soldats !!!*

A sa première permission, il est venu à l'île en pantalon rouge et en guêtres blanches. Les gens venaient aux portes pour le voir passer. Les chiens couraient et aboyaient après lui. On n'avait jamais vu pareil costume à l'île de Sein.

— C'est la honte et le déshonneur pour mes vieux jours. Je n'avais pas mérité ça, disait le pauvre père abîmé dans sa douleur.

Visite au Musée

Tonton Guillou s'était rendu à la foire de mi-avril à Quimper vendre une jeune pouliche qu'il avait élevée, couvée, engraisée pendant de longs mois, et qui réellement avait répondu à son attente. C'était une bête superbe.

Sur le champ de foire, elle fut tout de suite repérée par un marchand et, après de nombreuses palabres, la vente fut fixée à cent écus. C'était magnifique.

Toutefois, le paiement ne se faisant que le soir à l'embarquement à la gare, tonton Guillou avait un long après-midi à dépenser.

Il errait désœuvré dans les rues, quand il rencontra le docteur Kergoat, de Pont-Croix.

Après les compliments d'usage, le médecin dit :

— Puisque nous avons tous deux près de trois heures disponibles, car moi aussi je ne pars que par la diligence du père Daniel, nous pourrions aller ensemble faire une visite au musée. C'est très intéressant. Vous ne le connaissez pas et vous en rapporterez certainement un bon souvenir.

La visite des salles du rez-de-chaussée réservées à l'archéologie ne souleva aucun enthousiasme de la part de tonton Guillou. Mais, au premier étage, il s'écria :

— En voilà des cadres, et tous dorés, et de quelle taille !

Tout à coup, il se trouve nez à nez avec une Diane de marbre habillée d'un croissant de lune dans les cheveux. Il se retourne et voit un tableau représentant les Trois Grâces vêtues de leur pudeur et de leur dignité.

— Oh ! dit notre homme avec colère, dans quelle maison m'avez-vous amené. Je suis un bon père de famille et je n'ai pas l'habitude de fréquenter ces horreurs. Je vous croyais un monsieur convenable et sérieux, je vois que je m'en suis trompé. Ah ! je n'aurais jamais cru cela de vous.

Et il sortit du musée au comble de l'indignation.

Depuis, le docteur passe à Goulien pour un débauché, capable de toutes les turpitudes.

Le bout du Môle

I

Audierne est un p'tit port charmant
Entouré d' paysages riants
Mais le fleuron de son auréole
C'est l' bout du môle.

II

Une longue digue en granit
S'avance dans la mer qui gémit
Et tout du long les vagues frôlent
Le bout du môle.

III

Un phare blanc marqu' l'entrée du port
Il s'allum' quand tout l' mond' s'endort
Et l' pêcheur franchit sans boussole
Le bout du môle.

IV

Mais lorsque c'est le calme plat
Que les voil's pend'nt le long des mâts
On hal' les barqu's à coups d'épaule
Le long du môle.

V

Le soir les fill's et les garçons
 Bras dessus, bras dessous s'en vont
 Se raconter des fariboles
 Au bout du môle.

VI

Et loin des regards des mamans
 On aperçoit les jeun's amants
 Qui au clair de lun' se cajolent
 Au bout du môle.

VII

Puis s' tenant très fort par la main
 Ils r'viennent par l'Abri du Marin
 Sans prononcer une parole
 Le long du môle.

VIII

Quand la tempête fait fureur
 Les gars d'Audiern' qui n'ont pas peur
 Sauv'nt leurs copains que la mort frôle
 Au bout du môle.

IX

Là mer a l'air de le haïr
 Ell' pass' son temps à l' démolir
 Ell' flanque de rudes torgnioles
 Au bout du môle.

X

Mais l' service des Ponts et Chaussé's
 Est toujours là pour le réparer
 Et tout le temps on rafistole
 Le bout du môle.

XI

On le rafistol'ra toujours
 Pour ceux qui rêvent à l'amour
 Et pour ceux que la mer enjôle
 Viv' l' bout du môle.

RENÉ LE BOUR FILS.

Juillet 1924.

La Légende du Môle

La construction du môle d'Audierne était une entreprise d'importance qui avait été soumise à une adjudication par les services publics. Entre autres clauses, il y avait un délai fixé pour la fin des travaux. A partir de la période indiquée, le concessionnaire devait payer un dédit journalier de cinq cents francs jusqu'à la fin des travaux.

Ce délai expirait le lendemain du jour dont nous parlons, et les travaux étaient à peine à moitié de leur exécution.

L'entrepreneur se promenait mélancoliquement sur la grève en songeant à sa ruine certaine quand se présenta devant lui un petit homme noir qui lui dit :

— Tu es ennuyé, n'est-ce pas ? Que comptes-tu faire ?

— Ceci n'est pas ton affaire, laisse-moi tranquille et passe ton chemin.

— Et si je te tirais de ce mauvais pas, que dirais-tu ? Je suis le diable et mon pouvoir est illimité.

— Je te vois venir, dit l'entrepreneur, tu veux que je te vende mon âme en échange de tes services. Rien à faire, mon vieux Belzébuth, je ne marche pas.

— Eh bien ! tu te trompes, dit le diable, je ne te demande rien, ou du moins si peu de chose.

Il sortit de son manteau un moellon cubique d'un modèle très courant.

— Tu vois cette pierre, dit-il. C'est un pavé de l'enfer, et tu sais que l'enfer est pavé de bonnes intentions. Je mettrai cette pierre dans le môle et ce sera tout. Je ne demande pas d'autre salaire.

— Dans ces conditions, j'accepte. Tope là !

Le lendemain, la digue était complètement terminée, au grand ébahissement de tous et surtout de l'entrepreneur, convaincu que Satan avait fait un marché de dupe.

Il se trompait.

Comme le dit la chanson, le môle est la promenade favorite des Audiernais.

Les jeunes filles, un jour ou l'autre, mettent le pied sur la pierre fatale, sur le pavé de l'enfer.

Aussitôt, elles éprouvent le besoin de mal faire.

Et le diable y trouve son compte.

Alleluia
Pepeuz joa
Annaik deuz a Guerennou
A neuz lazet
Eur pimoc'h mad
Disul ma ar goadigennou
Ben disul all
Ma fest an oc'h
Kassit o pugale ganoch

Traditions

Peu de pays ont conservé intacts le langage et les coutumes comme la Bretagne d'il y a cinquante ans. Hélas ! tout cela s'en va à grands pas, et dans quelques années, toute trace aura disparu.

Toutefois, aujourd'hui, les vieux disent encore en parlant des gendarmes :

An archerien (les archers) ;

des douaniers :

Ar maltouterien (les maltotiers) ;

des enfants de chœur :

Ar machicodet (les massicots).

Quand on parle d'allumer une chandelle, on dit :

Enaoui eur goulou (donner une âme à la chandelle, cf. ranimer la flamme).

En 1868, à la fin du Second Empire, dans les prières en commun, à la ferme, on disait :

*An deogou, ar prividiou
Ar pezh so dleat dan ilizou
Deuit do fea gant lealdet
A pebraman a veoch daonnet.*

— La dîme, les privilèges
Tout ce qui est dû aux églises

Venez les payer avec loyauté
Ou bien vous serez damnés.

Et cela quatre-vingts ans après la Révolution.

Les mendiants forment une corporation qui n'attire sur ses membres ni mépris, ni dédain. On les appelle « paour-kez », ce qui veut dire « cher pauvre ».

A l'heure du repas, si un mendiant se présente, il prend d'autorité une écuelle, y coupe du pain qu'il a dans son bissac et tend le récipient pour qu'on lui trempe la soupe. Il la mange assis sur la pierre de l'âtre, car il n'a pas droit à une place à table. Il s'en va en récitant des prières et appelle les bénédictions du Ciel sur la maison.

Le mendiant ou plus fréquemment la mendiante a un rôle, une fonction que personne ne lui conteste. Elle est l'intermédiaire pour le mariage, le bas-vanel (bâton de genêt). Cet humble bâton diffère essentiellement du fier penn-bas en chêne ou en houx et qui est l'arme et le compagnon du Breton.

Généralement, une jeune fille qui désire se marier se confie à une mendiante, lui disant qu'elle serait contente de s'associer avec tel gars. L'ambasadrice tâte le terrain prudemment, et si l'union réussit, elle a un cadeau en espèces, et souvent une robe neuve. De plus, elle est nécessairement invitée au festin.

Les mendiants ne sont pas forcément des malheureux ni des loqueteux. Beaucoup élèvent une vache et un porc qu'ils font pâturer au bord des routes en les tenant en laisse.

Les jours ouvrables, ils vont avec un bissac

faire le tour de la commune et du chef-lieu de canton. Ce sont généralement les lundis et vendredis.

Pendant la moisson et la fenaison, ils vont de ferme en ferme quêter de l'orge pour faire du pain, de l'avoine pour la bouillie, du foin et de la paille pour la nourriture et la litière de leur vache.

Certains mendiants étaient célèbres. Lomik al Lonkar (Guillaume l'avaleur) avait la spécialité d'avaler des pièces de monnaie, en bronze bien entendu, car les pièces d'argent avaient une trop grande valeur.

Quand il arrivait dans une noce, on mettait son talent à l'épreuve. Les jeunes gens se cotisaient pour réaliser, en pièces de deux sous, deux à trois francs. Lomik les avalait sans difficulté et les retrouvait évidemment le lendemain.

Ni le vert de gris, ni les enduits nocifs des pièces n'avaient prise sur lui. Il se disait capable d'avaler une pièce de cinq francs. Mais je n'ai jamais entendu dire que l'expérience en ait été faite.

Il est mort octogénaire.

La question des coiffes bretonnes a été traitée de la meilleure façon par M. Le Carguet, il y a quarante ans.

Depuis cette date, que de changements !

On peut affirmer que la coiffe disparaîtra totalement avant vingt ans. Aujourd'hui, il n'y a pas de femmes de moins de trente ans qui en portent, et les vieilles l'abandonnent de plus en plus. Et c'est vraiment dommage.

Quelle élégance et quelle grâce avaient nos paysannes et nos artisanes ! Qu'elles soient de Pont-Aven avec la coiffe ailée et la grande collerette, de Quimper avec la bord-leden à dentelle, de Pont-Labbé avec la bigouden fière ressemblant à une tiare, de Douarnenez avec la fine pen sardine et son grand châle, toutes avaient grand air et mettaient en valeur la beauté des femmes.

Autrefois, on revêtait dans sa prime jeunesse une coiffe et un costume. On n'en changeait jamais le genre ni la forme.

Il n'y avait à prendre le chapeau que celles « qui avaient fini de bien faire ».

De braves filles placées comme domestiques à Paris ayant abandonné leurs costumes, quand elles revenaient au pays, s'arrêtaient à Quimper entre deux trains et remettaient leurs coiffes.

Quelquefois des jeunes dames touristes en mal d'originalité, voulant singer la couleur locale, mettent une coiffe et se figurent naïvement qu'avec leur élégance habituelle, elles éclipsent les habitantes du pays.

C'est une très grossière erreur. Elles ont l'allure de femmes de mauvaise vie, ou — le diable m'emporte — d'ivrognesses.

Je dois toutefois signaler une exception à cette règle. Une grande actrice parisienne de la Comédie-Française a eu la curiosité de s'habiller avec le costume d'Audierne, mais elle a eu recours à des femmes du pays, qui l'ont vêtue exactement comme elles. La coiffe bien droite, un petit châle sur les épaules et la jupe à mi-mollets, le visage sans fard, ni poudre, elle avait un chic indéniable et suscitait

la curiosité de tous. Cette belle dame était sans conteste d'Audierne, puisqu'elle en portait strictement le costume et personne ne la connaissait.

La coiffe est plus qu'une coiffure, qu'un ornement, c'est un nimbe, une auréole. L'origine est le voile religieux rectangulaire qui, par des coupures successives que la coquetterie inventait, a pris les différents aspects actuels. Elle est fixée le matin solidement par des rubans et des épingles et toute une installation compliquée qui résiste à tous les travaux de la journée, même à une course à bicyclette.

Mais il y a le revers de la médaille. Allez donc voyager au loin avec la coiffe. Si la femme est accompagnée, elle est regardée comme une curiosité. Dans un salon, un théâtre, une réunion quelconque en dehors de son pays, tous les regards se portent sur la Bretonne, et les commentaires suivent. Si la femme est seule, elle est cataloguée comme une domestique et — il n'y a pas que des gens bien élevés — certains goujats s'autorisent sur la foi de son costume à prendre avec elle des privautés de mauvais aloi.

D'autre part, même en Bretagne, une femme en coiffe est considérée par les autres femmes comme d'extraction inférieure, quelles que soient son instruction et son éducation. Cela ne dénote pas un grand bon sens, mais c'est ainsi.

Enfin, d'une façon générale, la femme qui quitte la coiffe pour le chapeau croit s'être élevée d'un grand degré dans l'échelle sociale.

Contre tous ces préjugés, il n'y a pratiquement

rien à faire, et c'est pourquoi la disparition de la coiffe est certaine, inévitable.

La Bretagne y perdra de ses plus belles parures et deviendra, au point de vue costume, de la même banalité que toutes les autres provinces françaises.

Mais elle conservera longtemps encore ses vieilles légendes dont la plus connue est celle de la ville d'Ys.

Comme pour la naissance d'Homère, sept villes se disputent l'emplacement d'Ys. Mais malgré toutes les recherches, rien de précis n'a été découvert. On se trouve en présence d'une belle légende.

M. Le Carguet a recueilli dans le cap Sizun une histoire sur Ys. Une variante a été donnée par M. Le Guennec. Elles ont vraisemblablement la même origine.

Un pêcheur de langouste de Plogoff avait posé son casier en eau très profonde, utilisant un orin de deux cents brasses. Quand il voulut relever son casier, il rencontra une résistance et ne put l'avoir.

La corde, très longue, avait une grande valeur. Le marin, bon nageur, plonge pour aller la décrocher du fond. Il descend tout le long de l'orin et, arrivé au bas, voit qu'il est accroché avec le casier au coq d'un clocher. Notre homme continue de descendre et se trouve dans une église où l'on célèbre la messe. Le prêtre à l'autel se tourne vers les fidèles en disant : *Dominus vobiscum*.

Personne ne répond.

Puis, un des assistants prend un plat d'argent et fait la quête. Des pièces d'or et d'argent en grand nombre sont sur le plat. Le quêteur les fait sauter, mais elles retombent sans aucun bruit.

Arrivé devant lui, à la demande : *Evit an anaon beniguet* (pour les trépassés bénis), le pêcheur fouille son gousset, mais il n'y trouve rien. Il n'a pas emporté de sous. Tous les visages sont tournés vers lui dans l'attente de son obole. Quand on voit qu'il ne donne rien, les larmes coulent sur tous les visages.

Notre brave homme, sentant la réprobation peser sur lui, sort de l'église et remonte à son bateau, non sans avoir décroché son casier du clocher.

Arrivé chez lui, il raconte son aventure au recteur de sa paroisse.

Celui-ci donne l'explication suivante :

« Tu étais dans l'église de la ville d'Ys. Si tu avais eu la présence d'esprit de répondre au prêtre : *Et cum spiritu tuo*, ou si tu avais mis dans le plat ne fût-ce qu'un sou qui aurait fait du bruit, la ville serait remontée à la surface, et la population était sauvée. »

Depuis ce jour, dit-on, le marin ne sort jamais sans avoir quelque monnaie en poche.

Dans la version de M. Le Guennec, c'est par un souterrain inexploré du château de Kerazan en Cleden qu'un paysan accède à l'église. Les événements se déroulent exactement comme avec le marin.

* * *

Quelques vieilles superstitions subsistent encore. Dans un bateau du Cap, on ne doit pas prononcer le mot de chien, ni surtout de loup. Si par oubli ou ignorance quelqu'un prononce le mot, le patron prend le premier poisson qui lui tombe sous la

main, le rejette à l'eau en disant : « Tiens ! loup, voilà ta part ! » et retourne immédiatement au port pour éviter un malheur.

Saint Antoine a la vertu de faire souffler le vent. Par calme plat, on voit le patron siffler gravement pour appeler la brise. Il s'interrompt pour dire :

Sant Anton baro aour fresq ! fresq !

Saint Antoine, barbe d'or, fraîcheis ! fraîcheis !

Si, au bout de quelque temps, aucun résultat n'est obtenu, on insulte le saint :

Sant Anton baro stoup te zo eun asen !

Saint Antoine, barbe d'étaupe, tu es un âne.

* * *

Il arrive quelquefois que le lait des vaches soit teinté de sang. Cette affection généralement bénigne est attribuée, à la campagne, à la traite de la bête par une couleuvre. Jugement absurde, puisque les reptiles n'ont pas de lèvres et, par conséquent, pas de moyen de suction.

Pour guérir cette maladie, il est recommandé de prendre une bassine pleine du lait en cause. Marcher droit devant soi jusqu'à la rencontre d'une fourmilière, jeter le lait dessus et s'en retourner au plus vite.

HISTOIRES

D'IL Y A CENT ANS

Les Mésaventures de M. le Recteur

M. Dillon, Recteur de Goulien, Cap Sizun, il y a environ un siècle, était d'une distraction à rendre des points à M. Ampère.

Le presbytère se trouvait à environ un kilomètre au sud-est du bourg.

Un matin d'hiver, M. le Recteur se chauffait béatement près d'un beau feu de bois en lisant son bréviaire, quand le garçon, qui faisait en même temps office de bedeau et de sacristain, fit irruption :

— Monsieur le Recteur, Monsieur le Recteur, la noce vous attend à l'église à 10 heures et il est déjà 10 heures et quart.

— Sapristi, dit M. Dillon, je l'avais complètement oubliée. Donne-moi vite mes galoches et je cours célébrer le mariage.

Dehors soufflait un ouragan de vent de galerne (N.-O.). Le bon vieux prêtre fonça contre le vent debout, et bravement fit la moitié du trajet.

Là, il éprouva le besoin de prendre une bonne prise de tabac pour se donner du courage. Il tourna le dos au vent pour mettre la tabatière à l'abri de la tourmente, et il huma avec délices une forte pincée de pétun.

Puis, comme il avait pris la direction du presbytère, il y retourna tout simplement, et s'installa à nouveau près de son feu.

La noce, tapie dans le porche de l'église, se morfondait. Le nouveau marié dit au garçon d'honneur :

— Cours donc au presbytère voir quelle est la raison de ce retard insolite. Il est inadmissible qu'on nous fasse attendre aussi longtemps par un temps pareil.

Un quart d'heure après, le brave curé, après s'être excusé de son étourderie, reprenait la route de l'église.

En arrivant, le nouveau marié, furieux, dit au prêtre :

— Mais vous avez une heure de retard !

Le brave homme, jetant un coup d'œil sur le relief très arrondi de la nouvelle mariée qui, pourtant, portait un superbe bouquet de fleurs d'oranger, répliqua tout doucement :

— Non, mon ami, ce n'est pas avec une heure de retard que se fera le mariage, mais bien six à sept mois.

La Soupe de M. le Curé

— Jean, dit M. Dillon à son garçon sacristain, va sonner les cloches pour la grand-messe.

— Mais, monsieur le Recteur, je n'ai pas encore mis le lard dans la soupe.

— Qu'à cela ne tienne, va toujours, je m'occuperai du lard.

En effet, le lard fut trouvé, glissé dans la marmite et M. Dillon, son bréviaire sous le bras, s'achemine pour célébrer l'office divin.

En arrivant à l'église, il vit tous les regards fixés sur lui d'un air narquois. Quelques fidèles, peu respectueux, pouffaient de rire.

S'apercevant tout à coup de sa distraction, il cria à son bedeau :

— Jean, Jean, cours vite au presbytère mettre le lard que voilà dans la soupe, j'y ai mis mon bréviaire.

(Cette histoire était racontée à Goulien vers 1850, c'est-à-dire quarante ans avant que Octave Pradels n'ait fait le chapeau claque.)

Les Poireaux

Jean Ru, braconnier, est certainement le plus chapardeur de la paroisse.

Pendant la période pascalle, il fallait pourtant décharger sa conscience, et il se décida à se confesser.

Après avoir débité un long chapelet de méfaits, il s'arrêta, comme retenu par une faute difficile à avouer. Sur l'insistance du prêtre, il s'arma de courage :

— Mon père, dit-il, je m'accuse d'avoir volé des poireaux.

— Hé, dit le confesseur, ce n'est certes pas bien de voler quoi que ce soit, mais voler des poireaux ne me semble pas un péché extrêmement grave.

— Oui, dit Jean Ru, mais c'est dans le jardin du presbytère que je les ai volés.

— Ah ! voilà qui change toute la question. Il y a des poireaux, et encore d'autres poireaux à voler, mais pas ceux du Curé.

Visite à l'Évêché

Le bon curé de Goulien, de passage à Quimper, se décida en tremblant à rendre une visite de politesse à son évêque.

Mal renseigné sur les habitudes du palais épiscopal, il se présenta au moment où Monseigneur venait de se mettre à table avec son grand vicaire.

On le reçut néanmoins dans la salle à manger où on lui offrit une chaise. Ce fut d'ailleurs tout ce qu'on lui offrit.

Pendant le déjeuner, l'évêque, s'adressant à M. Dillon, lui dit :

— Eh bien, mon cher Recteur, quelles nouvelles nous apportez-vous de votre paroisse ?

— Mon Dieu, Monseigneur, ma paroisse est bien petite, et les événements importants sont rares.

— Quoi, pas le plus petit incident à nous conter ? Aucun scandale ? Aucun potin ?

— Puisque Monseigneur insiste, je dirai que dans une ferme avoisinant mon presbytère, une brebis a mis au monde trois petits agneaux.

— Bah ! dit l'évêque, trois agneaux, c'est prodigieux ! Mais, j'y pense, la brebis n'a que deux pis, comment donc faisait le troisième agneau ?

— Il faisait comme moi, Monseigneur, répondit naïvement le curé, il regardait les autres manger.

Monseigneur daigna sourire et, appuyant sur un timbre, fit venir un domestique qui mit un couvert pour notre recteur.

Pendant le repas, l'évêque dit à son commensal occasionnel :

— Je vais vous faire goûter d'un vin comme vous n'en avez pas certainement à Goulien. Il me vient des vignes de Monseigneur l'Archevêque de Bordeaux et a au moins vingt ans d'âge.

Ce disant, il versa dans un verre assez exigu une quantité modeste de ce vin merveilleux.

— C'est du vin très vieux ? interrogea le curé.

— Je vous le répète, plus de vingt ans.

— Oh ! dit notre homme, il est bien petit pour son âge.

Le Sermon

— Mes frères et mes sœurs !

Notre Seigneur, lorsqu'il s'adressait à ses disciples, avait affaire avec des gens simples, peu cultivés et peu intelligents. Aussi, pour se faire comprendre d'eux, il s'exprimait en paraboles.

Eh bien, mes chers frères, avec vous, je vais aussi vous parler en paraboles.

M. Ampère, qui est mort il y a quelques années, était un très grand savant, un grand physicien, un grand métaphysicien même (du grec *méta*)... Mais vous ne savez pas le grec, il est donc inutile de vous expliquer.

Donc, ce M. Ampère fit venir un jour le menuisier de son village, comme Jean-Marie ar Chalvez d'ici, et lui dit :

— J'ai deux chats familiers, un grand et un petit qui se trouvent souvent dans mon bureau. Lorsqu'ils éprouvent le besoin de sortir, je suis dans l'obligation de me déranger pour leur ouvrir. Afin d'éviter cela, je voudrais que vous fassiez dans la porte deux trous, un pour le grand et un pour le petit chat.

— Mais, monsieur Ampère, dit le menuisier qui n'était pas bête, il est inutile de faire deux trous,

un seul suffira. Je le ferai assez large pour le grand chat, et par où le grand chat aura passé, le petit chat passera aussi.

Ceci est pour vous dire, mes chers frères, que quand vous venez devant moi, au tribunal de la pénitence, confesser vos péchés, ne dites que les gros. Inutile de vous attarder sur les petits. Par où les gros ont passé, les petits passeront aussi.

In nomine Patris et...

Mise au point hagiographique

Le sieur de Lezoualch, châtelain de Goulien, dit un jour à M. Dillon :

— Je suis surpris d'entendre dire qu'il y a des grands saints et des petits saints au Paradis. Il me semblait que dans le royaume de Dieu l'égalité parfaite régnait.

— Oui et non, répondit le bon recteur. Vous allez en juger.

« Voici trois verres : un grand, un moyen et un petit.

« Je remplis le premier d'un cidre délectable que mon confrère de La Forêt-Fouesnant m'a procuré. Voyez sa couleur dorée. On dirait du soleil liquide. Quel breuvage idéal pour étancher la soif et flatter le palais ! Les dieux de l'Olympe qui buvaient de l'ambrosie, ce qui, entre nous, n'était que de l'hydromel, ne connaissaient rien d'aussi bon.

« Nous allons comparer ce grand verre de cidre à un grand saint.

« Dans le second verre, je verse du vin que j'ai acheté au père Yvenou, de Plogoff. Ce vin vendagé en dernier lieu à la Pointe du Raz, était, selon

toute vraisemblance, du Bordeaux retour des Indes. Par sa couleur et sa saveur, il rappelle le sang du Christ. C'est un réconfortant merveilleux qui décuple, pendant un repas, la saveur des aliments. Quand je pense que des barbares s'avisent de l'additionner d'eau ! Mais l'eau est la boisson du Purgatoire ! Il ne faut en aucun cas la mélanger au vin.

« Ce verre sera notre moyen saint.

« Enfin, dans le petit verre, je mets de l'eau-de-vie de cidre du Louarn-cam, comme l'appelle mon camarade le Recteur de Moëlan, qui me l'a procurée.

« Quelle verve et quelle force dans ce petit volume ! Il titre 60°. Je n'ai pas voulu en diminuer la teneur en alcool, vous savez qu'il eût fallu y ajouter de l'eau, ce qui est contraire à tous mes principes.

« Cette eau-de-vie réveillerait un mort. Dans les moments de faiblesse physique, de dépression morale, un petit verre de ce nectar vous redresse instantanément.

« Ce sera notre petit saint.

« Voulez-vous me dire lequel a le plus de mérite ? Chacun a ses vertus spéciales, mais ne saurait sans inconvénient être pris à la même dose.

« La valeur de l'un, quelle que soit sa taille, est égale à celle des autres.

« Il en est ainsi des saints du Paradis, et croyez bien que Dieu, dans sa sagesse, a investi chacun d'entre eux de fonctions qui ont au total la même puissance.

Rôle social du Bedeau

Le garçon du curé qui était en même temps bedeau et sacristain n'était pas le premier venu. Son poste était très envié. Il avait un travail relativement peu fatigant, comparé aux gros travaux des champs, mangeait les reliefs de la table de son patron, ce qui, eu égard à la nourriture grossière de la campagne, semblait à tous un festin merveilleux. Il avait quelquefois du vin, souvent du cidre.

D'autre part, il participait dans une certaine mesure, à la déférence dont était l'objet le Recteur de la part des ouailles.

On exigeait pour cet emploi supérieur qu'il soit sérieux, sache lire et écrire, servir la messe et chanter le plain-chant.

Il avait un jardin à cultiver, un cheval et une vache à soigner.

Il était chargé, en outre, d'apprendre l'alphabet aux filles. Son cours se faisait entre onze heures et midi, avant l'angelus.

Il avait un alphabet : *Leor Croï Doue* (livre de la Croix de Dieu) pour la petite classe, et un livre d'heures (Euriou Breiz) : *Les Heures Bretonnes*, en latin-breton, pour la grande classe.

Lorsque les élèves savaient ànonner suffisamment

ment ce livre pour pouvoir suivre la messe, leur instruction était terminée.

Quelques virtuoses poursuivaient leurs études au point de pouvoir lire la *Vie des Saints* en breton, mais c'était la grande exception.

On peut juger par ce qui précède quelle importance et quelle autorité avait le garçon du curé dans la commune.

De très bonne foi, il se croyait de moitié dans les décisions et les ordres de son patron. Il disait volontiers : « Nous sommes contents de ceci, mais nous ne voulons pas de cela. »

Ses honoraires étaient très modestes, mais à cette époque, un principal domestique était payé de trente à cinquante francs par an. Il grapillait au moins cette somme dans les menus cadeaux qu'il recevait. Il avait droit, en outre, au moins à deux quêtes par an, une de lard à Pâques, et une de blé à la moisson.

La vente de ces quêtes constituait le plus clair de ses revenus.

La Vache

La vache de M. le Recteur se faisant vieille, donnait de moins en moins de lait. Elle se nourrissait mal et son caractère s'en ressentait.

Jean, le garçon, au milieu de la traite, recevait un coup de pied qui le renversait et, avec lui, le seau à lait.

On résolut de la vendre.

M. Dillon dit à Jean :

— Tu vas aller avec « Bergère » à la foire de Comfort, et tu tâcheras de trouver un acquéreur. Mais je désire que l'on ne trompe personne. Tu diras à l'acheteur tous ses défauts.

— Mais, monsieur le Recteur, si je décris la bête, personne n'en voudra, on ne la prendra que pour la boucherie, à un prix ridicule.

— N'importe, dit le bon prêtre, il ne faut pas duper son semblable. Mieux vaut une perte d'argent que d'avoir sur la conscience un abus de confiance, un vol, pour tout dire. Tu achèteras une bonne vache, la meilleure que tu trouveras, et nous serons tranquilles de ce côté pour longtemps.

Jean prit la vache en laisse et s'achemina vers Comfort.

Sur le champ de foire, il trouve très rapidement

preneur à sa bête pour 10 écus. Il avait au préalable jeté son dévolu sur une superbe vache bretonne doublement ceinturée de blanc, visiblement bonne laitière et de santé florissante. La vente fut conclue pour 18 écus.

A son retour au presbytère, le curé lui demanda :

— Est-ce certain que tu n'as pas trompé ton acheteur ? Tu lui as dit qu'elle ne mangeait pas bien ?

— Oui, monsieur le Recteur.

— Tu as également dit qu'elle donnait des coups de patte au point de renverser le trayeur et le lait ?

— Oui, monsieur le Recteur.

— Eh bien ! tu vois, il l'a tout de même achetée.

— Je vais vous dire, monsieur le Recteur, mon client était sourd et il n'a rien entendu de ce que je lui disais.

— Ah ! Et combien as-tu payé la nouvelle bête ?

— Dix-huit écus.

— Dix-huit écus ! Seigneur Jésus ! Mais tu es fou de mettre une pareille somme dans une vache... Hélas ! il faut vivre avec son temps. Le prix de la vie augmente de jour en jour.

— Mais pourquoi, monsieur le Recteur, n'augmentez-vous pas en proportion le prix de vos messes ?

— C'est une bonne idée. Désormais, je vais porter à vingt sous mon tarif.

A partir de ce jour, le bedeau disait aux paroissiens :

— Devant la cherté de la vie, nous ne pouvons plus dire la messe à quinze sous, nous sommes obligés de faire payer vingt sous !

Le Dîner du Pardon

Le Pardon de Goulien était la grande solennité du pays. Cette cérémonie fixée tous les ans au dernier dimanche de juillet, comportait une grand-messe chantée, des vêpres spéciales avec procession autour du bourg.

Les jeunes filles portaient la bannière et la statue de la Vierge, les femmes mariées celle de sainte Anne. Les jeunes gars, la lourde bannière de saint Goulien, et les vieux, saint Joseph.

Mais l'important de la fête était le dîner. A cette occasion, on invitait les recteurs de Plogoff, Cleden, Primelin, Beuzec, Esquibien et même un chanoine de Pont-Croix qui présidait et prononçait l'allocution d'usage.

Pour bien traiter tout ce beau monde, on faisait venir Soiz Carabassenne, de Pont-Croix.

Cette Soiz était une cuisinière de grande classe. Elle avait servi longtemps au petit séminaire et avait des recettes réputées à dix lieues à la ronde. Son canard rôti farci de pruneaux était un grand régal.

Elle arriva à Goulien avec son matériel la veille de la fête et fit ses préparatifs pour le lendemain.

Le menu comportait la soupe et le bœuf tradi-

tionnels, un bar de douze livres d'une grandeur phénoménale, le fameux canard aux pruneaux, du fars de riz passé au four du boulanger et du fars poch cuit dans un sac avec la soupe.

On avait disposé devant chaque couvert cinq verres de tailles différentes, tous pour boire du vin, mais aucun pour boire de l'eau.

Ne vous attendez pas à ce que je vous récite le repas ridicule de Boileau. Non, il n'y eut pas de fausse note, tout se passa le mieux du monde. M. le Chanoine lui-même dit qu'il avait rarement mangé si bien et des mets aussi délicats. Quant aux vins, ils étaient au-dessus de tout éloge.

— ... Mais, poursuivit-il, ce que j'ai le plus admiré, c'est ce poisson magnifique, servi entier sur une planchette, car aucun plat n'était assez long pour le contenir. Comment donc avez-vous fait pour le cuire d'un seul morceau ?

— Mon Dieu ! répondit notre recteur, Soiz s'en est chargée, mais j'ignore comment elle a procédé. Nous allons le lui demander. Elle a apporté tout son outillage.

Soiz, à la demande générale, exhiba l'ustensile ayant servi à la cuisson. C'était tout simplement un meuble de cabinet de toilette qu'un auteur facétieux a nommé le siège de l'amour-propre.

Harmonie imitative

LES CLOCHES

- En tu al d'ar stang
Zo merriet frank
- En tu al d'an dour
Zo merriet flour
- Egist à mangn à mangn
Egist à mangn à mangn
- De l'autre côté de l'étang
Il y a des filles bien bâties.
- De l'autre côté de l'eau
Il y a des filles tendres.
- Elles sont comme elles sont,
Elles sont comme ellès sont.

TON'TON REUN

Tonton Reun deuz Keringar
Gant e oc'h a ya dar foar
Guisquet a neuz e otou ber
Lerciou a boutou-ler
Ervez ma vo ar marc'had
Tonton Reun raï eur foar vad
Mez tonton Reun devoalet
An hostichenn a zo labouset
C'hui gar mad ar zid fero
An end zo hir vid dont en dro
Ma peuz fouldred tout o arc'hant
Ch'ui po ravolt gant Marichann.

C'EST-A-DIRE

C'est-à-dire da lavaret deo
Eur pen touz neuz ket a vleo
Da lavaret deo c'est-à-dire
Mark an euz nign ket hir.

JEAN-MARIE KERLOCH

Jean-Marie Kerloch
A zavar latin deuz e oc'h
Gallec deuz e gi
A brezonnek deuz tud e di.

PLOUHINEC

E Plouenec traon a creac'h
A so tout laëron nemet feac'h
Ar ar feac'h ze a ve ue
Man deufen kit aon oud justis Doué.

PLOGOFF

Plogonër Plogonër da giz da giz
A ia en dour betek o dargiz
Da denna cannop da sec'ha
Do ober kerdenn do c'hrouga.

LA PIERRE DE COADRI

Ag a gouefoc'h deuz an huella gwenn
Ar men Coadri en a kerc'hen
Ar men Coadri no drouk ebet
Mez o kouzouk, lavaron ket.

POUR BATTRE LE BEURRE

Sant Yan, Sant Yan
Kas va dien da aman
Marg ma meuz teier scuellad
Me gaso unan dar Veach Vad
An eil da Sant Ruman
Ag an deier dign va unan

Les Souliers de mon Oncle

Mon oncle Clet avait acheté une paire de souliers neufs. Tonton Mikel, le cordonnier du bourg, les avait fait grands et solides, car c'était une emplette qui ne se renouvelait jamais. On en avait pour toute son existence. On ne les portait d'ailleurs que dans de grandes occasions. Le reste du temps, on marchait nu-pieds en été et avec des sabots en hiver.

Toutefois, au bout d'un certain nombre d'années, la semelle venant à s'user, on la remplaçait par une semelle de bois. La chaussure s'appelait alors boutou ler goat, souliers cuir-bois.

L'oncle, pour se rendre à la foire de Pont-Croix, avait pris ses souliers neufs. Mais, en garçon soucieux de ses intérêts, il avait noué ensemble les cordons des deux chaussures, les avait pendus à son épaule et, faisant la route nu-pieds, se réservait de se chausser à l'arrivée.

Vers Toul-Broën, à moitié route, le malheur voulut qu'il marchât sur un tesson de bouteille qui lui fit au pied une entaille profonde.

— Eh bien ! s'écria-t-il en regardant sa blessure. Heureusement que je n'ai pas mis mes souliers neufs. Ça les aurait mis dans un bel état !

L'Épave

Des légendes qui ont la vie dure représentent tous les Bretons de la côte comme des pilliers d'épaves. Tous les écrivains affirment que des lanternes étaient attachées aux cornes des vaches, des torches brandies sur les rochers pour attirer les vaisseaux du large.

Un peu de jugeotte réduit à néant ces affirmations. A l'époque de ces soi-disant naufrageurs, on ne s'éclairait qu'à la chandelle de résine qui donnait une vague lueur à 3 ou 6 mètres, ou au creuset, sorte de récipient triangulaire rempli d'huile, dans laquelle trempait une mèche de sureau. Ce genre de lampe est figuré dans les tableaux de la Vierge par beaucoup de peintres.

Enfin, le meilleur argument pour l'autre moyen, c'est le nom de baie de la Torche, enclose dans la baie d'Audierne.

Or, ce nom vient de Lorchén, en breton, qui veut dire coussin ou siège de voiture.

La forme du banc de sable avec, pour dossier, une digue de galets, justifie la dénomination.

Il est évident que quand les épaves viennent à la côte, on les recueille et on ne les déclare pas toujours à l'autorité maritime. Mais la terre est peu

fertile sur la côte. Il est équitable que la mer donne le complément de la récolte.

Quant à tuer les naufragés, c'est pure folie d'en avoir seulement l'idée.

Je n'en veux pour témoins que les noms de Lopez, Signor, qui sont fréquents dans le Cap, et qui proviennent certainement de naufragés espagnols ou italiens qui ont fait souche. On ne les avait donc pas assommés. J'ai connu un certain Mercredi, qui est une corruption de Mac Curdy. Il descendait à coup sûr d'un naufragé.

D'autre part, on m'a certifié que, sous Louis XIV, une frégate royale s'était échouée à la baie des Trépassés. Tous les bateaux de l'île de Sein, de Cleden et de Plogoff sont venus spontanément offrir leurs services, et on est parvenu à renflouer le vaisseau.

En échange de ce service, le Grand-Roi a donné aux pêcheurs de la côte du Raz et de l'île de Sein droit de bris et d'épave depuis la pointe du Millier jusqu'à l'étang de Treguennec. Aucune loi n'est intervenue jusqu'à présent pour modifier ce droit.

Un berger de Bremeur gardait ses moutons et ses vaches au bord de la mer, lorsqu'il vit, dans une anfractuosité de rochers, une forme grise d'une certaine longueur. Il songea d'abord à un naufragé et descendit vivement pour lui porter secours ; mais il s'aperçut bientôt que ce n'était qu'un sac rempli de graines oblongues inconnues dans le pays.

A tout hasard, il mit le sac sur son épaule et se dirigea vers la ferme.

Là, on discuta longuement pour savoir la nature

de ces graines. Le patron opinait pour des haricots fendus en deux. On allait se rallier à son avis, quand un jeune marin, fraîchement revenu du service, trancha la question :

— C'est du café, dit-il. Dans la Marine, on nous en donne quelquefois. Les bourgeois en prennent souvent. C'est une nourriture recherchée que seuls les riches peuvent s'offrir.

— Eh bien ! dit la patronne tinnti Onor, demain c'est grande journée de troc'hi raden (coupe de fougères). Je servirai du café comme chez les bourgeois.

Les grandes journées, coupe de fougères, douar beuzel (fabrication de combustible avec de la paille et de la bouse de vache), charrois pour constructions nouvelles, etc..., réunissaient à la ferme tous les voisins, parents, oisifs et mendiants de la commune. Le seul salaire était un bon repas à midi composé de bouillie de froment au lieu de la bouillie d'avoine habituelle, et de gros lait.

Tous avaient entendu parler du café, mais personne n'en avait vu, ni goûté.

On mit sur le feu un large chaudron avec de l'eau et du café vert. Une poignée de sel l'assaisonna et on attendit la cuisson.

Quand tout le monde fut à table, la patronne déposa le chaudron sur son coussinet — au droal — mit devant chacun du vin, une cuillerée de gros lait, et chacun prit sa cuiller pour attaquer le café.

Tonton Jakis, le premier y goûta. Il fit une affreuse grimace.

— Que nous as-tu donné là, Onor ? demanda-t-il.

— Du café, ma foi, comme chez les gens riches.

— Du café, du café. Koc'h an diaoul ! (la m... du diable). Je n'ai jamais rien mangé d'aussi mauvais, tu aurais beaucoup mieux fait de nous donner des pommes de terre à l'eau.

— Allez donc contenter les gens, dit en maugréant tinnti Onor. On leur donne du café et ils ne sont pas contents.

HISTOIRES
D'IL Y A CINQUANTE ANS

La Famine à l'Île de Sein

L'été avait été particulièrement beau, la pêche abondante et les gains très satisfaisants.

Aussi, en automne, en prévision d'un mauvais hiver probable, chaque ménage avait acheté à la foire de Pont-Croix un bon cochon. On avait fait provision de congres et lieus séchés, de farine et de biscuits de mer. On pouvait donc affronter les pires éventualités.

Au commencement de décembre, une grosse tempête survint. Tous les bateaux étaient au port, fort heureusement. Il n'y eut pas de sinistrés à déplorer.

Le mauvais temps continuait et on atteignit la Noël sans aucune accalmie. Deux ou trois marins allèrent voir le maire, Désiré Coquet, matelot comme eux, et l'un d'eux lui dit :

— Tu devrais télégraphier au préfet pour qu'il s'intéresse à nous. Voilà bientôt un mois que nous n'avons de nouvelles de nulle part. Les loisirs forcés que nous avons nous amènent plus souvent que d'habitude dans les caboulots. Bientôt, on ne trouvera plus ni vin, ni tafia dans aucun débit.

— Et que veux-tu que le préfet y fasse, dit le maire. Le diable lui-même ne sortirait pas de ce temps.

— N'importe, dit l'homme, il y a toujours des âmes charitables qui auront pitié de notre isolement et de notre misère morale. Il peut se faire que nous récoltions quelques bénéfices de ce fait.

Le maire, à demi convaincu, envoya le télégramme suivant à la préfecture :

« Ile sans relations avec le continent depuis un mois. Prière s'occuper de nous. »

Le préfet, nouveau venu dans le département, à la réception de la dépêche, appela son secrétaire :

— Combien d'habitants à l'île de Sein ?

— Douze cents, monsieur le préfet.

— Et ces douze cents personnes n'ont pas été ravitaillées depuis un mois. Ils doivent tous s'entre-dévorer. Quelle histoire ! Donnez-moi vite au téléphone le préfet maritime à Brest.

— Mon cher ami, dit-il au préfet maritime, il faut de toute urgence ravitailler l'île de Sein. Il y a un mois qu'aucun bateau n'a pu les joindre. Ils doivent tous mourir de faim.

— Mais, dit l'amiral, ce n'est pas drôle d'envoyer un bateau par ce temps de chien. Cette expédition que vous demandez comporte des risques très grands.

— Je sais, je sais, dit le préfet, mais il y a là une question d'humanité. Vos marins sont intrépides et leur dévouement est certain. Je vous en prie, faites l'impossible.

Le préfet maritime promit et confia l'expédition à un lieutenant de vaisseau, capiste d'origine, et rompu depuis sa jeunesse à tous les courants du

Raz et à toutes les embûches de l'abord de l'île de Sein.

On lui donna un torpilleur chargé de vivres, et au prix de mille difficultés, il parvint à se mettre à l'abri dans le port de l'île.

Les marins débarquèrent les vivres, les rangèrent sur des tables à la mairie, s'attendant à voir la population affamée se ruer sur les denrées.

Une heure se passa, personne ne vint.

L'officier, devant la porte, dit à quelques passants :

— J'ai là des vivres pour vous. Venez donc les prendre.

— Est-ce que c'est pour rien ? lui demanda-t-on.

— Non. On vous fera payer le prix d'achat à Brest, et c'est tout, car s'il fallait payer le transport, vous ne seriez pas assez riches.

— Ben ! alors, nous n'en voulons pas.

L'officier s'aperçut qu'après que ses chefs avaient exalté en lui les fibres du courage, du dévouement, de l'humanité, il était victime d'une vaste fumisterie. Ne pouvant décemment remporter les vivres à Brest, il les vendit au rabais, le pain de dix livres dix sous, le kilo de bœuf huit sous, et le reste à l'avenant.

Comme il regagnait mélancoliquement son bateau, en songeant à la façon dont il aurait à rédiger son rapport, il fut dépassé par le cuisinier du bord qui portait à un bras un grand panier rempli d'œufs et de l'autre un chapelet de beaux poulets.

— Qu'est-ce que tu as là ? demanda-t-il au maître-coq.

— Ce sont des poulets et des œufs que je viens d'acheter ici. C'est bien meilleur marché qu'à Brest !

M. le Maire à l'Exposition

Au mois de juin 1889, M. le maire de Goulien, tonton Guillou Moullec, reçut du facteur une lettre de la Présidence de la République.

Cette lettre disait en substance :

« Monsieur le Maire, vous êtes invité à honorer de votre présence le banquet des Maires qui aura lieu à Paris à l'occasion de l'Exposition Universelle, le 10 juillet 1889, sous la présidence du Président de la République.

Signé : Sadi Carnot.

« P.S. — Ci-joint un permis de circulation en deuxième classe pour le voyage aller et retour. »

Tonton Guillou fut ébloui de l'honneur qu'il recevait. Sitôt arrivé chez lui, il dit à sa femme :

— Marianna, je suis invité à dîner à Paris par le Président de la République. Tenez, voici la lettre.

— Vous savez bien que je ne sais pas lire, dit avec humeur la Marianna. Mais il n'y a rien pour moi ?

— Non, certainement.

— Eh bien ! j'irai aussi tout de même.

— Mais vous n'êtes pas conviée. D'ailleurs, s'il y avait un autre invité, ce serait mon adjoint, Jean Daniel.

— Oui, pour aller faire la noce tous les deux ! Ta, ta, ta ! Ici, quand le mari est invité à une noce ou à un dîner de pardon, la femme l'est aussi. Ces gens sont civilisés et trouveront tout naturel qu'un mari emmène sa femme.

M. le maire se gratta la tête et ne trouva pas d'objection valable. Pourtant, il sentait confusément que sa femme avait tort. Et puis, l'emmener à Paris, c'était renoncer à toute joie, car il aurait toujours derrière lui une compagne acariâtre et encombrante.

La nuit porte conseil. Le lendemain matin, il dit à sa femme :

— Marianna, vous persistez toujours à vouloir aller à Paris ?

— Mais, certainement ! Et pourquoi n'irais-je pas ?

— Vous n'avez pas réfléchi à une chose. Où irez-vous... perdre votre eau ?

— Dans les champs, comme ici, parbleu !

— Eh bien, riposta triomphalement le maire, à Paris, il n'y a pas de champs, il n'y a que des rues et des maisons.

— Mais, vous-même... dit la mairesse, comment ferez-vous ?

— Moi, c'est bien simple, je peux me satisfaire

dans un coin de rue. C'est parfaitement admis pour un homme. Mais pour une femme, ce n'est pas convenable. Cela ne se fait pas.

Mme la mairesse, ne trouvant rien contre cet argument, dut se résoudre à rester à Goulien, et M. le maire fut seul du voyage.

Conseil Municipal

Tous les ans, au printemps, dans chaque commune, il y a une séance obligatoire du conseil municipal pour discuter le budget. C'est ce que l'on appelle la session de mai.

Le percepteur du canton y est convoqué pour conseiller les édiles et les renseigner sur la situation budgétaire. Il reçoit pour ce travail supplémentaire une allocation de vingt-cinq francs, qui sert à l'indemniser de sa voiture et de ses frais de déplacement. C'est lui qui dirige pratiquement les débats et freine les dépenses que les conseillers sont tentés de faire, soit par intérêt personnel, soit pour se créer une popularité facile.

C'est à cette séance que l'on vote les centimes additionnels qui ont une fâcheuse répercussion sur les feuilles de contributions, dont personne ne voudrait prendre la responsabilité.

Aussi, le percepteur, vieux routier de la politique rurale, prend rendez-vous chez Marivonne, au bourg, où, sur son indemnité, il offre aux conseillers une bouteille de tafia qui lui coûte quarante sous.

De cette façon, il est sûr d'avoir son conseil au complet.

Or donc, cette année-là, la liqueur bue, tout

le monde se dirigea vers la mairie. Mais le secrétaire n'était pas là. On l'attendit un quart d'heure, une demi-heure inutilement. On décida de commencer les débats sans lui.

Le percepteur fit remarquer, à la satisfaction de tous, que l'on avait fait des économies sur le budget de l'année précédente.

Un des conseillers, Jean-Pierre Urcun, demande la parole :

— Monsieur le Maire, dit-il, je crois être l'interprète de tous mes collègues en vous disant que ces séances sont un dérangement important dans notre travail, occasionnant des dépenses. Il serait juste que nous en soyions dédommagés. Puisque nous avons fait des économies, nous pourrions peut-être les partager.

Le percepteur sourit et dit :

— Mon cher monsieur Urcun, ces sommes restent obligatoirement dans la caisse de la commune, dont j'ai la garde. Elles seront versées dans l'exercice de cette année. Cela constitue un simple jeu d'écritures.

— La caisse de la commune, dit Jean-Pierre, il y a longtemps que j'en entends parler, moi et les autres, mais personne ne l'a jamais vue. Puisque vous la détenez, vous auriez peut-être pu l'apporter pour que nous puissions nous rendre compte de ce qu'elle contient, car moi, qui ne sais pas lire, je ne comprends rien à vos jeux d'écritures. Je voudrais voir l'argent pour le compter.

On en était à ce point de la discussion, lorsque la porte s'ouvrit brusquement et le secrétaire de mairie apparut bouleversé :

— Monsieur le maire, s'écria-t-il, j'ai acheté jeudi dernier, à la foire de Pont-Croix, un cochon de trente-cinq francs, et il est en train de crever. Il est allongé sur la litière et ne veut ni se lever ni manger.

— Allons voir ça, dit le maire.

Et tout le conseil le suivit jusqu'à la crèche où, effectivement, le porc, vautre, semblait mal en point.

— Il faudrait le saigner, opina quelqu'un, et il prit un couteau pour lui faire une entaille derrière l'oreille. Le sang ne coula pas.

Un autre l'entailla sous l'aisselle. Le sang ne vint toujours pas, mais l'animal, impatienté par cette nouvelle torture, grogna, se dressa sur ses pattes... et se mit à manger sa pitance.

— Voilà, il est guéri, dirent les conseillers en chœur. Retournons à la mairie.

Et la séance continua.

La Maison hantée

Un soir d'hiver, par un temps d'ouragan, on faisait la veillée dans la ferme de Tréhalu.

Les femmes filaient près du foyer. Les hommes jouaient aux cartes ou préparaient du chanvre pour le cordier.

De gais propos, des plaisanteries s'échangeaient pendant que le vent soufflait avec force au dehors.

Tout à coup, à l'étonnement général, on entendit dans le grenier à blé, situé au-dessus de la pièce où tout le personnel se tenait, un bruit singulier :

Toc, toc, toc, toc..., puis boum !..., le bruit d'un objet qui tombe.

Un arrêt de quelques minutes, puis toc, toc, toc... et boum !...

— Va donc voir ce qu'il y a là-haut, dit le patron à son premier garçon.

— Oh ! dit le gars, je n'y vais pas, c'est peut-être le diable.

Et le même bruit continuait.

— Eh bien ! dit le maître, allons-y tous. Nous verrons bien !

On prit plusieurs chandelles de résine et on monta l'escalier. Le bruit avait cessé. Mais sous

la poussée du vent et le courant d'air établi par la porte ouverte, la fenêtre s'ouvrit avec fracas et toutes les lumières furent éteintes.

Les assistants poussèrent des cris de terreur et on descendit l'escalier précipitamment.

L'alerte était chaude. On discuta longuement. La maison était sûrement hantée. Quelqu'un voulait des prières, à moins que ce soit le diable qui désirait mettre l'embargo sur la ferme.

La patronne estima qu'il fallait chercher le recteur. Mais le bourg se trouvait à quatre kilomètres, et par ce temps d'enfer, c'était une entreprise impossible. On décida de ne pas se coucher de toute la nuit.

Et le bruit reprit. Toc, toc, toc... boum !...

Au bout d'une demi-heure, quelqu'un plus énervé, plus apeuré que les autres opina :

— Et si l'on allait chercher Chef-Coz ?

Chef-Coz habitait le village voisin, Trevern.

Elle avait pour mission d'ensevelir les morts et de dire les prières des trépassés. On racontait d'autre part, qu'ancienne bonne de curé, elle connaissait les formules d'exorcisme et savait chasser le diable, quelque forme qu'il prît.

Deux gars, heureux d'échapper pour un moment à la terreur générale, coururent jusque chez Chef.

Celle-ci, déjà couchée, voulut bien se lever, et, accompagnée d'un grand chat noir, prit la route de Tréhalu. Le chat noir était destiné à recueillir l'esprit du diable. On le faisait conduire ensuite par une personne de confiance jusqu'au Reun-Du, dans

les Montagnes d'Arrée, où on le jetait dans un précipice qui était l'entrée de l'enfer.

Arrivée à la ferme, Chef fit mettre tout le monde en prières et elle prononça son exorcisme, dans lequel on distinguait de vagues paroles incompréhensibles au commun des mortels : Tampi, tam-po, mettefi, mettefa, chimic penathroc, etc...

Quand elle eut fini, on mit, malgré ses protestations, le chat noir dans un sac pour l'expédition aux Montagnes d'Arrée.

Tout le monde, rassuré, voulut monter au grenier se rendre compte que tout danger était écarté.

On prit une lanterne-tempête et on visita la pièce. Rien que du beau blé blond. Aucun bruit, si ce n'est le vent du dehors.

Dans un coin, se trouvait un crible renversé. Quelqu'un lui donna un coup de pied. Une grosse poule noire sortit en poussant des cris de frayeur.

L'animal avait dû, pendant la journée, sauter sur le bord du crible incliné qui avait fait trappe et s'était rabattu sur lui. Dans sa prison, il picorait les grains sur le plancher : toc, toc, toc... Puis, après avoir essayé de soulever le crible, il le laissait ensuite retomber avec fracas : boum !

C'est égal, on a eu une sainte frousse ce soir-là à Tréhalu.

TABLE DES MATIÈRES

Aux amis de René Le Bour	5
--------------------------------	---

HISTOIRES SAINTES ET AUTRES

La légende Saint Tugen	21
L'aventure de Saint Oneau	25
L'histoire véritable de Saint Corentin	29
Sainte Marine	31
Vocation	34
Visite au musée	37
Le bout du môle	39
La légende du môle	42
Traditions	45

HISTOIRES D'IL Y A CENT ANS

Les mésaventures de M. le Recteur	55
La soupe de M. le Curé	57
Les poireaux	58
Visite à l'évêché	59
Le sermon	61
Mise au point hagiographique	63
Rôle social du bedeau	65
La vache	67
Le dîner du Pardon	70
Harmonie imitative	72
Le soulier de mon oncle	75
L'épave	76

HISTOIRES D'IL Y A CINQUANTE ANS

La famine à l'île de Sein	83
M. le maire à l'Exposition	87
Conseil municipal	90
La maison hantée	93